



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 30 mars 2021 à 18h15 en visio

Présents : Annette EVRARD- Norbert BEALU- Emile BREGEON- Sylvie DUFLOO- Jean Paul GODET- Véronique GONNORD- - Anne ROUX- Cécile VRIGNAULT -Patricia RIOLON- Emmanuelle HERBRETEAU-Daniel BACLES-Sandra CAILTON-Rolande RAHOUL

Excusés : Anita GENAIS

Absents : - François GINGREAU – VPLO- -Pierre EVRARD

Secrétaire de séance : Karelle GONNORD

Début de séance : 18h15

1 – Point sur l'activité

L'année 2021 commence bien avec un nombre d'heures vendues assez équivalent au début d'année 2020 (qui était un bon début d'année par rapport aux années précédentes). En janvier, 3033h ont été vendues contre 3271h en 2020. En février, 2853h ont été vendues contre 2954h en février 2020.

2 – Retour de la rencontre entre administrateurs prévue le jour même à 17h30

Cette rencontre avait pour objectif d'envisager le futur bureau de l'association en vue de l'AG du 29 avril. Jean Paul se porte candidat à la présidence de l'association. A l'unanimité, la candidature de Jean Paul a été validée. Concernant le poste de vice-président, Annette propose de conserver cette mission. Pour le poste de trésorier, Emile BREGEON se propose et Sylvie propose de conserver la mission de secrétaire. Ce futur bureau est validé par les administrateurs présents. Toutefois, un vote validant ce bureau aura lieu suite à l'AG.

Un questionnement se pose concernant la situation de Sylvie qui souhaite se réinscrire à l'association en tant que demandeur d'emploi. Karelle se charge de vérifier auprès du service juridique du COORACE si Sylvie peut conserver sa mission d'administratrice au sein de l'association tout en étant inscrite à l'association. De plus, il est aussi nécessaire de savoir si sa mission de secrétaire est aussi compatible.

3 – Modalités de mise en place de l'Assemblée Générale du 29/04 à 17h30

Il est convenu que l'Assemblée Générale ait lieu en visio. Les invitations seront donc adressées par mail. Les personnes autorisées à voter auront un pouvoir à leur disposition adressé dans le mail d'invitation. Lors de cette Assemblée Générale, il sera voté le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier. A l'image de d'autres AG qui se sont déroulées en visio, les participants présents pourront voter en direct en actionnant les émoticônes prévus lors des visios par Zoom. Ces votes ne seront pas confidentiels.

Le fait que celle-ci ait lieu en visio ne permet malheureusement pas à certaines personnes de pouvoir y participer car elles ne disposent pas des moyens informatiques nécessaires.

4 –Retour sur les échanges de la commission « communication » , de la commission « locaux » et de la commission « ressources humaines/CSE »du 4 février

Commission communication :

Administrateurs participants : Annette, Patricia, Rolande et Sylvie

Salariée permanente participante : Sophie et Karelle

-Le devis auprès de l'agence de communication « impression créative » a été signé pour la réalisation de notre nouveau site internet. L'agence est en train de construire le contenu du site en lien avec Sophie. Fin avril/ mai, nous serons en mesure de vous présenter ce qui a été réalisé. Dans un second temps, une partie des salariées permanentes sera formée à la mise à jour de ce site de façon à ce que nous soyons autonomes dans son utilisation.

-Sophie est en train de travailler le contenu et graphisme de notre future chemise cartonnée qui est réalisée pour être donnée lors de visites entreprises mais aussi aux DE pour qu'ils puissent y classer tous les documents relatifs à Atout Services (contrats de travaux, bulletins de salaire...)

Les administratrices participantes à cette commission ont largement contribué à l'avancement de ces projets de communication ainsi que les administrateurs ayant répondu aux questionnaires sur les mots forts représentant Atout ainsi que ses points faibles et forts. Ce questionnaire a servi de support pour la réalisation de ces outils.

Commission locaux :

Administrateurs participants : Daniel, Pierre, Anne, Rolande, Véronique et Norbert

Salariées permanentes participantes : Delphine et Karelle

Nous avons mené plusieurs réflexions par rapport aux locaux puisqu'il est nécessaire de pouvoir avoir une meilleure insonorisation pour améliorer les conditions de travail et les conditions d'accueil des salariés en parcours mais aussi d'avoir un vrai poste d'accueil. Voici les différentes réflexions menées avec les administrateurs participant à cette commission:

-la possibilité d'un déménagement, en ce sens :

- nous avons fait estimer les locaux par 2 agences immobilières.
- nous avons aussi demandé au service éco de l'Agglo2B qu'ils nous fassent des propositions de locaux à vendre ou à louer.
- nous avons rencontré Mme Le Maire de Bressuire pour savoir si nous pourrions intégrer la Maisonnée avec les autres services déjà prévus à cet endroit ou si elle avait d'autres propositions à nous faire.

-la possibilité de faire des travaux dans les locaux actuels :

- nous avons fait intervenir l'ergonome et le métrologue de la médecine du travail qui nous ont apporté des préconisations pour améliorer les locaux actuels
- Suite à ces préconisations, nous avons fait intervenir 3 entreprises du bâtiment pour réaliser des devis

-la possibilité d'acheter toute la partie arrière d'Atout Services qui comprend la cour, un garage et les porches qui sont la propriété de la maison située au-dessus. Si nous pouvions acheter cet ensemble, nous pourrions envisager un réaménagement complet des locaux par le biais d'un architecte.

Commission Ressources humaines/CSE :

Administrateurs participants : Daniel, Jean-Paul, Patricia, Annette

Salariées permanentes participantes : Mireille et Karelle

Nous bénéficions jusqu'à fin 2021 de l'accompagnement du service juridique du COORACE et de l'ANACT pour mettre en place un accord collectif entreprise en l'absence de convention collective pour les AI. Nous avons à notre disposition un guide pour nous aider à construire cet accord collectif. Nous avons décidé de faire d'abord un état de ce qui existe au sein d'Atout Services (prévoyance, avantages, mutuelle...) et ensuite de travailler thématique par thématique le contenu du futur accord collectif à partir du guide.

Cet accord, une fois rédigé, sera soumis à un avocat par le biais du COORACE pour validation. Cet accord devra ensuite être validé par le CSE.

Nous avons aussi planifié ensemble la formation SSCT/ CSE qui est obligatoire et qui n'a pas été réalisée au sein d'Atout Services. Celle-ci aura lieu sur 3 jours, le 21 mai, le 22 et 23 juin. Annette, Daniel, Jean-Paul, Karelle, Mireille et Michel (les 2 membres élus CSE) participeront à cette formation.

5 – Contrat de Sophie et retour d'Amandine

Sophie a rejoint Atout Services depuis le 4 janvier 2021 en remplacement d'Amandine qui sera de retour de son congé parental le 3 mai 2021. Sophie s'est très vite intégrée à l'équipe et a su s'adapter rapidement aux missions qu'on lui a confiées. Elle a très vite été opérationnelle et a bien mesuré les besoins d'un point de vue de la communication et du développement commercial.

Il nous semble primordial de pouvoir « garder » Sophie au sein de l'association. Les administrateurs sont unanimes à ce sujet. Elle remplit parfaitement les missions. Il est proposé de prolonger le contrat de travail de Sophie pour 2 mois, du 5 mai au 4 juillet.

A l'issue de ce contrat, plusieurs possibilités pourraient être envisagées pour Sophie, soit peut être un mi-temps au sein d'atout Services, ou un emploi au sein du réseau des AI ou au sein d'EIPI.

Concernant Amandine, nous constatons des insuffisances professionnelles et un manque de compétences qui ne lui permettent pas aujourd'hui de réaliser les missions demandées et attendues dans le cadre de sa fiche de poste. Au regard de ces éléments, il est proposé que Norbert, Jean-Paul et Karelle rencontrent Amandine en amont de sa reprise début mai pour poser les choses avec elle et l'interroger sur une éventuelle rupture conventionnelle.

6 – Participation au 5^{ème} collège de la Maison de L'Emploi du bocage bressuirais

La MDE est organisée en 5 collèges :

- le collège des membres du service public : la DIRECCTE, Pôle Emploi..
- le collège des membres élus : Conseil Départemental, Conseil Régional, l'Agglo2B...
- le collège des employeurs : club des entreprises...
- le collège des salariés
- le collège des partenaires de l'insertion socio-professionnelle et de l'économie sociale et solidaire

Nous faisons partie du 5^{ème} collège. A ce titre, Karelle participe aux réunions du 5^{ème} collège. Auparavant Jean Claude VINCENDEAU, administrateur d'Atout, participait aussi à ce 5^{ème} collège qu'il

représentait lors des CA de la MDE. La MDE nous a demandé de désigner un nouvel administrateur d'Atout pour participer aux CA de la MDE dans le cadre du 5^{ème} collège.
Emmanuelle HERBRETEAU se propose d'y participer au titre d'Atout. Sa participation est validée par l'ensemble des administrateurs.

Fin de séance à 19h45.

Le Président
BEALU Norbert

La Secrétaire
Karelle Gonnord